

est affiliée, il convient de mentionner le Secrétariat coordonnateur des associations nationales d'étudiants, qui a des bureaux à Leyde (Pays-Bas). Etabli l'an dernier par les associations d'étudiants de 35 pays, le Secrétariat prépare actuellement la quatrième Conférence internationale annuelle des étudiants qui aura lieu à Istanbul au début de janvier 1954 et à laquelle la Fédération se fera représenter.

L'élection de M. Basi à la présidence de la FNEUC lors de la réunion annuelle tenue en octobre 1952 à l'Université Laval, à Québec, a marqué le point culminant de son activité dans la vie des étudiants d'université du Canada. Né à Kharoudi (Pendjab oriental) dans l'Inde, M. Basi est âgé de 23 ans. Il a suivi des cours au Collège national Sikh de l'Université du Pendjab (Lahore) en 1946 et 1947, puis au Collège Khalsa, à Mahilpur (Pendjab oriental). En 1949, il s'est inscrit à l'Université de la Colombie-Britannique, à Vancouver. Reçu au baccalauréat ès arts (spécialisation en sociologie) en juin de cette année, il entrera cet au-

tomne à l'École supérieure d'administration publique de l'Université Harvard, grâce à une bourse de science administrative qui lui permettra d'obtenir un parchemin de maître ès arts.

A l'Université de la Colombie-Britannique, M. Basi a été un animateur remarquable dans l'auto-administration des étudiants, au conseil du Cercle des Nations Unies, au Comité de la Chambre internationale et comme président de la Société de l'Alma Mater (Conseil des étudiants). M. Basi a remporté de nombreux succès et s'est vu notamment décerner plusieurs bourses.

La Fédération va élire le successeur de M. Basi pour 1953-1954 à l'assemblée annuelle qui aura lieu ce mois-ci à l'Université McGill, de Montréal. M. Basi dit qu'il ne perdra pas pour autant l'intérêt qu'il porte aux affaires des étudiants du Canada, du Commonwealth et d'autres pays, car l'activité qu'il a déployée dans la FNEUC lui a appris tout le bien qui peut découler de pareils mouvements.

M. Jean Désy enquête sur les bourses d'études outre-mer

M. Jean Désy, C.R., a été désigné, à la demande du secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, pour mener une enquête sur l'application du Programme des bourses du Gouvernement canadien valables outre-mer. Sa mission le conduira en France, aux Pays-Bas et en Italie, où des fonds bloqués dus au Canada ont été affectés à des fins culturelles.

Le programme des bourses valables outre-mer, qui fut approuvé par le Gouvernement en juin 1952, prévoit l'attribution de bourses d'études postuniversitaires et de bourses de perfectionnement qui permettront chaque année aux candidats choisis par la Société royale du Canada de poursuivre leurs travaux et leurs études à un échelon plus élevé. Le programme est administré outre-mer par les missions du Canada dans les pays intéressés.

En France et aux Pays-Bas, où le programme en est à sa deuxième année d'application, M. Désy étudiera les dispositions prises et les liaisons établies avec

les autorités éducatives et culturelles de ces deux pays. En Italie, où le programme n'a pas encore été mis en œuvre, M. Désy prendra part à la négociation de l'accord culturel prévu par l'accord sur les secours aux civils entre l'Italie et le Canada, que le Parlement italien a ratifié en avril 1953. Ayant été ambassadeur du Canada au Brésil (où il a négocié un accord culturel avec ce pays), à La Haye et à Rome, M. Désy a acquis à ces divers postes une expérience qui lui sera précieuse dans l'exercice de sa mission.

M. Désy est entré au service du ministre des Affaires extérieures en 1925. Au cours de l'an dernier, il a été détaché du Ministère au poste de directeur général du Service international de Radio-Canada.

Les bourses attribuées pour l'année 1953-1954 sont ainsi réparties: 12 bourses de perfectionnement de \$4,000 chacune et 16 bourses d'études de \$2,000 chacune, toutes renouvelables. Environ 50 bourses ont déjà été attribuées jusqu'ici sous le régime du programme.